L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 25 JANVIER 1893.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Un bon magasin de tailleur avec une bonne clientèle, un excellent placement pour une personne connaissant le métier. S'adresser Jos Brandner, No 34 rue Bourbon. 22 janv—

DEMANDES.

On demande—Un apprenti serrurier. S'adresser 73 Ste Anne. 22 jan—3f

On demande—Une jeune fille s'entendant parfaitement au service de la salle à manger. Elle doit être bien recommandée. S'adresser de 9 heures à midi au No 244 Second street, coin Coliseum. 25 janv—1f

On demande—Un commis de Grocerie parlant l'anglais et français; inutile sans de bonnes recommandations, coin Lafayette et Seconde, Gretna. 22 jan—3f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Mme Vve John Gauche vs P. et E. Marchand, amendé à Mme Georgiana Merveaux, Vve etc., et Mme John Gauche vs P. et E. Marchand, une raison sociale composée de Paul A. Marchand et Georgiana Merveaux, Veuve.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, Nos 22,053 et 24,144—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Hon. J Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 110 rue de Chartres entre Conti et St-Louis, le MARDI 31 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq presses à imprimer, un lot de types, un lot de casses, marbres, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
20 janv—20 25 31

Interdiction de Thomas W. Bethick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,418—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Brown, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 jan—20 24 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mathias Huber, décédé

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 37,213—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gottlieb Huber, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 janv—25 29—3 fév

Succession de Robert C Cummings.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,860—Division D. Attendu que John P. Moore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert C. Cummings, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 jan—24 28—2 fév

Succession de Letitia McMann, née Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,903—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Letitia McMann, née Byrne, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 jan—25 29—3 fév

Succession de Mme Catherine Brown, femme décédée de James Mulvihill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,276—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A. Mulvihill, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 jan—19 23 28

Succession d'Emile Fortin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,849—Division B—Attendu que Marguerite Humphreys, veuve d'Emile Fortin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Fortin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 janv—20 24 29

Succession de Aristide Balnstracci.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,827—Division C—Attendu que John B Vinet administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Aristide Balnstracci, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier
17 janv—17 21 26

Succession de Mme E. Lalmant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,378—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Lalmant, tuteur naturel, et comme tel administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 jan—20 24 29

Succession de Mme Kate Clark Steers, femme de Schuyler B. Steers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 37,822 — Division C—Attendu que Mme Helen Clark Evans a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Kate Clark Steers, femme de Schuyler B. Steers, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 jan—22 26 31

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,846—Division E—Henry E. Grice vs. ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition ci-dessus prise en considération—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Henry E. Grice, après avis légal et délai, soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, en son bureau, dans le Morris Building, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, le LUNDI, 23me jour de février 1893, à partir de 11 heures A. M., pour déterminer si le répit sollicité dans cette affaire de un, deux et trois ans de la date de la dite réunion, lui sera ou non accordé, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Bernard McCloskey soit nommé comme l'avocat pour représenter les créanciers absents en cette affaire.
Nlle-Orléans, 18 janvier 1893.
Signé GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
J. D. RANKIN, Député Greffier.
19—20 27—fév—3 12 19

troupe. ...UISIANE—COUR CIVI- Jeudi, on ... la paroisse d'Orléans, Mousquetaires au Co... Theresa Hoffman ... nière représentation de Sigurd ... des

Prochainement, Lakmé. A propos ... bénéfice de M. Damiens, certaines personnes ont cru y voir une des trois représentations offertes à la Direction, et dont deux ont déjà été données. Il y a là erreur; la troisième de cette série aura lieu plus tard.

Grand Opera House.

Enfin M. Richard Mansfield, tant annoncé, nous est arrivé. Il a fait sa première apparition dans le *Beau Brummel* et y a obtenu un éclatant succès. Cette pièce est une peinture de la société anglaise actuelle; elle en montre les vices, les faiblesses et les vicissitudes auxquelles sont exposés demain ceux qui en sont aujourd'hui les idoles. La pièce a réussi.

Ce soir, *A Parisian Romance.*

Académie de Musique.

Grand succès à ce théâtre, dimanche, pour "Jane," une excellente comédie qu'est venue jouer parmi nous la troupe de M. Charles Frohman.

Le sujet est amusant au possible, et les interprètes, fort habiles. Les principaux rôles sont joués par M. H. Fortier, Al. Harris, Al. Fisher, Art. Boylan et Mmes Frances Stevens, J. Pi..., Emily Dodd et ... Merville (Jane.)

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 24 JANVIER—CLASSE No 120
Tirage de 4 heures P. M.

1ro	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
10	38	16	45	74	64	68	10	32	72	62	34	59

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 24 janvier 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par ces présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G T Beauregard
J A Early
W L Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 7 FEVRIER 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000..	20,000
1 Lot de..	10,000...	10,000
1 Lot de..	5,000.....	5,000
2 Lots de.	2,500.....	5,000
5 Lots de.	1,000.....	5,000
25 Lots de..	300.....	7,500
100 Lots de..	200.....	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60.....	18,000
500 Lots de..	40.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit...——	$19,980
999 Lots de	$20, .. ——	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES, ... nous paierons tous les frais et ... les frais d'express sur le ... LISTES DE LOTS.

hier ... de 11 heures ... au dire du shérif, ... d'être lynché en arrivant car la population a manifesté des intentions de vengeance en apprenant sa capture.

L'agitation est très grande parmi les habitants de Haslehurst.

Arrestation.—Le sergent Vogt et le surnuméraire Feise ont arrêté hier à Alger, un nègre du nom de Wm Johnson alias Geo. White, qui, samedi, s'était introduit chez M. Chas Bieber, No 132 rue Alix, à Alger, et lui avait volé un revolver et de l'argenterie.

Dimanche, armé du revolver volé il était entré chez un autre résident d'Alger, et le menaçant de mort, lui avait soustrait plusieurs objets de valeur.

Le nègre qui était recherché par la police, pour un vol commis dans le 5ème precinct, le 28 juillet dernier a été livré au sergent Vogt, par York Middleton, un nègre auquel le prisonnier avait tiré un coup de revolver.

Ordres du chef Gaster.—Etant donné le nombre considérable de vols commis dernièrement à la Nouvelle-Orléans, le chef de police a ordonné hier aux commandants des divers precincts, d'arrêter toutes les personnes suspectes qui parcourent les rues à une heure avancée de la nuit.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans le Sixième District, coin Jeunet et Octavie.

17 terrains vagues dans l'ilet borné par les rues Arabella, Joseph, Colisée et Perrier.

2 terrains vagues coin des rues Chestnut et Valence.

L'ilet de terre borné par l'avenue Peters et les rues Octavie, Jeunet et Bondousquié.

10 lots de terre formant les coins Camp et Léontine et Camp et Valmont.

Mary Louise Christian, épouse, et al. vs. Paul J. Christian, Jr., et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C—No 35,983.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune. — MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 11 janvier 1893, et signé le 17 janvier 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou que que soit, situé, gisant et s'étendant dans le Sixième District de cette ville (anciennement dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans le carré borné par les avenues Peters et St-Charles (ci-devant Naïades) les rues Octavie et Jennet, désigné comme le carré No cinquante-trois, sur le plan primitif de Rickerville, dressé par J. Buisson, et W. G. Thompson, voyer, en date du 23 mars 1849, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Jos. A. Beard, alors notaire, par la lettre D, sur un plan dudit carré fait par C. G. de Lisle, le 16 mars 1869 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 9 avril 1869, et le même mesure 120 pieds rue Jennet, sur 185 pieds de profondeur et de façade rue Octavie, entre lignes parallèles formant le coin des rues Jennet et Octavie.

2° Dix-sept terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, (anciennement la paroisse Jefferson en cet Etat), dans ce qui est communément appelé "Hunteville," dans le carré borné par les rues Arabella, Joseph, Colisée ou Plaquemine et Perrier, lequel est désigné par le numéro quarante deux, sur un plan de F. N. Tourné sous la date du 15 février 1860, déposé pour référence en l'étude de A. Commandeur, alors notaire en cette ville. Les dits terrains sont désignés par les numéros de Un à Dix inclusivement, et les numéros de Quatorze à Vingt inclusivement, desquels terrains les numéros de Un à dix inclusivement sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun, 30 pieds de façade rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le terrain No. Un formant le coin des rues Joseph et Colisée ou Plaquemine; et le terrain numéro Dix, le coin des rues Joseph et Perrier. Les terrains numéros de Quatorze à Vingt inclusivement se touchent tous et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le terrain vingt formant le coin des rues Arabella et Colisée ou Plaquemine, laquelle propriété fut acquise par Paul J. Christian de Jas. M. Cresson, par acte pardevant T. J. Beck, ancien notaire en cette ville, le 18me jour d'avril 1869.

3° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième district de cette ville, anciennement dans la ville et paroisse de Jefferson, dans cet Etat, et désignés comme lots Nos un et deux dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Cadix et Valence et désignés au un plan fait par C. A. Hedin, le 12 février 1853 déposé en l'étude de T. O. Starke, notaire, comme plan No 133, les dits lots se touchent et mesurent chaque, 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des dites rues Chestnut et Valence.

4° Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement Rickerville paroisse de Jefferson, dans cet Etat) et désigné comme l'ilet No cinquante, sur un plan fait par Benjamin Buisson et W. Thornton Thompson, voyer, le 23 mars 1849, déposé à l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville. Le dit ilet mesure cent six pieds deux pouces de face à l'Avenue Peters et la rue Octavia, et deux cent soixante dix pieds de face aux rues Jennet et Bondousquié.

La dite propriété fut acquise par achat de James B. Guthrie par un acte passé pardevant E Barnett, ancien notaire en cette ville, le 21 octobre 1870 et le dit Guthrie acquit la dite propriété par achat de O to H. Karstendiek par un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1869.

5° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, et dans cette partie connue comme Rickerville (anciennement dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat), dans l'ilet No 24, borné par les rues Camp, Valmont, Léontine et Chestnut, d'après un plan de Buisson et Thompson, voyers, daté de 23 mars 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et désignés sur le dit plan comme lots Nos un à dix inclusivement. Le lot No un forme le coin des rues Camp et Léontine et mesure 30 pieds un pouce de face à la rue Camp sur 126 pieds de profondeur et de face à la rue Léontine; et les lots Nos deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf se touchent et mesurent, chacun, 31 pieds à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No neuf formant le coin des rues Camp et Valmont, et le lot No 10 mesure 28 pieds de face à la rue Valmont, sur 139 pieds 1 pouce de profondeur.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 jan—25—1 8 15 22 fév—1 mars

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le sixième district.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,342.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le sixième district de cette ville (précédemment dans la ville et la paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans cette partie communément nommée le bourg de Freeport et dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Constance (anciennement Live Oak) Constantinople et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure quarante trois pieds trois pouces et quatre lignes et demie de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et la dite portion est composée du lot numéro 18 et de la moitié du lot attenant numéro 17 sur un plan fait par Williams & Patton, architectes, à la date du 24 juillet 1886 et déposé pour référence à l'étude de A. Hero, Jr., notaire, comme plan No 77, couvrant le même numéro, sur un plan fait par A. S. Phelps, voyer à la date du 15 février 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. R. King, alors notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Constance, Laurel et Constantinople désigné par la lettre B, et mesurant quarante pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté le plus près de la rue Laurel et une largeur dans le fond de vingt-cinq pieds six pouces et six lignes et demie et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance de cent vingt pieds, ensuite à angle droit vers la rue Laurel une distance de quatorze pieds cinq pouces et une ligne et demie et ensuite une seconde profondeur de trente pieds où elle joint la ligne au fond du terrain, le tout plus ou moins au pied américain, d'après le plan de Williams & Patton architectes et voyers, déposé en l'étude de W. I. Hodgson, encanteur; un dessin du dit plan est annexé à un acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, le 13 décembre 1887.

La deuxième propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,342.

Les deux propriétés saisies dans l'affaire ci-dessus No 37,343.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
22 déc—22 29—5 12 19 25 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank Newbeck vs J. A. Schuler et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,448—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme ilet No 478, borné par les rues Delaire, Elmira, Morales et Urquhart, lequel dit ilet mesure deux cent quarante et un pieds de face sur une profondeur de trois cent quarante deux pieds, d'après un plan du dit ilet, fait par Joseph Pilié, voyer, le 16 juin 1831, et déposé en l'étude de C. ... notaire en cette ville.

"Je ... le Gouvernement ... sur les lieux. ... était du devoir du ... ricain de l'en empêcher; et je ... la Commission qu'une clause de la concession octroyée par le Gouvernement colombien donnait à la Cour Suprême de cet Etat le pouvoir d'annuler ses concessions, au cas où une puissance étrangère, quelle qu'elle fût voulût en obtenir le contrôle politique.

"La Commission de la Chambre se réunit le 11 janvier 1881, et je commençai mon premier plaidoyer devant elle, le 18. Si j'ai bonne souvenance, il dura plusieurs jours, et vingt fois je fus interrompu par des membres de la Commission. Je donnai différentes interprétations à la Doctrine Monroe qui semblaient n'avoir jamais été connues, et c'est ce qui motiva les interruptions.

"Voici les noms des neuf messieurs qui composaient la Commission des Affaires étrangères et qui furent favorables au projet du canal: S. S. Cox, de New-York, rapporteur; Wilson, de la Virginie de l'Ouest; Bicknell, de l'Indiana; Hill, de l'Ohio; Rice, Massachusetts;

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Moritz Shockat.

No 37,236.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, il sera vendu à l'encan, LUNDI, 6 février 1893, à 11 heures A. M., au No 155 rue Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 23 janvier 1893, pour le compte de la susdite succession—

Un piano carré de Ballet & Comston, 2 violons, 1 orgue de Reed, 3 bagues en or, 1 mandoline, 1 guitare, 2 malles, effets de toilette, 1 montre plaquée et chaîne.

Conditions Comptant à l'adjudication.
25 janv—25 29—1 6 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et bien situées

—DANS LES—

SIXIÈME, DEUXIÈME ET PREMIER DISTRICTS.

No 193 rue Dumaine, entre Tremé et St-Claude—Belle maison à double corps-de-logis à un étage, avec attic.

No 35 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres—Une résidence, à un étage.

Nos 451 et 451 1/2 rue Melpomène, entre les rues Clara et Magnolia—Maison double à un étage retirée de la rue.

No —— rue Aline, entre les rues Magasins et Live Oak—Joli cottage retiré de la rue.

Un lot vacant contigu et adjacent aux propriétés ci-dessus.

P. A. Bacas, exécuteur-testamentaire, et autres vs. Arman Courcelle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 37,493.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 8 février 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 5 janvier 1893, par l'honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus la propriété de beaucoup de valeur décrite ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre, Premier District, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges et avantages y appartenant situé dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia, dans le premier district de cette ville, et mesurant 29 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Melpomène sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot est désigné par la lettre A sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 7 mai 1867 et annexé à un acte de vente de Mme Veuve James Clough passé pardevant J. R. Winchester, notaire, en cette ville le 27 juin 1867.

Les améliorations consistent en une maison double, à distance de la rue, ayant quatre chambres, galerie devant, cuisine de deux chambres, citernes, lieux d'aisance etc., portant les Nos municipaux 451 et 451 1/2 rue Melpomène, louée $15 par mois.

Deuxième District.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, ayant, mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de façade rue St-Philippe, sur une profondeur de 85 pieds, 3 pouces entre lignes parallèles, et borné du côté de la rue de Chartres, par une propriété actuellement ou récemment appartenant à O. Blineau de l'autre côté vers la rue Royale, par la propriété actuellement ou récemment appartenant à Mme ...révost; et à l'arrière, par la propriété actuellement ou récemment appartenant à M. Cusachs.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie et une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, citerne, lieux d'aisance, water works, etc., portant le numéro municipal No 35 rue St-Philippe; vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1893, au taux de $16 par mois payable mensuellement.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tremé et St-Claude, et mesurant, au pied américain, environ 45 pieds 6 pouces de façade rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds.

Les améliorations consistent en une jolie maison double à un étage avec mansardes portant le No 193 rue Dumaine, ayant au rez-de-chaussée 4 chambres, 2 cabinets et une galerie, et dans les mansardes, 2 chambres, une bâtisse en briques, 2 étages avec 6 chambres, une autre bâtisse de 2 chambres, citernes, puits, lieux d'aisance, water-works, etc., etc.

Sixième District.

4° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Sixième District de cette ville (ci devant ville de Jefferson) dans le carré d'ilet borné par les rues Aline, Magasins, Live Oak et Foucher, désigné par le No 11 sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk ancien notaire en cette ville, sous le No 52; ledit terrain mesurant 30 pieds de façade rue Aline, 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage à distance de la rue ayant une galerie devant, corridor sur le côté, six chambres, lieux d'aisance, citernes, etc., loué $15 par mois.

5° Un certain terrain adjacent au précédent et carré que la propriété décrite au quatrième lieu et y touchant, désigné par le No 12 sur le dit plan ci-dessus mentionné, et mesurant 30 pieds de façade rue Aline sur 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste, s'il y en a à un ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, en coupons-billets portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les dits billets devront être garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et les acquéreurs garderont assurées les bâtisses et les améliorations pour la valeur des billets et la police sera transférée au détenteur des billets. Les actes de vente devront renfermer toutes les clauses usuelles de non-aliénation, etc., etc. Un dépôt de dix pour cent sera fait à la vente. Les acquéreurs paieront les honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement des billets, les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues en 1893, et un dépôt de dix pour cent entre les mains des encanteurs se fera au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.
7 jan—7 11 18 25—fév—1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vaches, chevaux, jument, génisse, etc., etc.

Succession de Detlef Henry Kasck.

No 37,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, le MARDI, 31 janvier 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au coin des rues White et Palmyre, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1893, pour le compte de la dite succession:

12 vaches, 1 taureau, 1 cheval, 1 jument, 1 génisse.

Charrette de laitier, bidons, harnais, ustensiles pour une vacherie, bois, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
20 janv—20 25 29 30 31

Un Splendide Monument

—DANS LE—

Metairie Cemetery Association

—Par ordre des liquidateurs de—

L'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, au dernier et plus haut enchérisseur pour ce que cela rapportera.

Le Splendide Monument de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican, dans le Metairie Cemetery Association dans la section No 95, sur les lots Nos 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37. les dits lots de terre ayant 576 pieds superficiels.

Termes et conditions.—Comptant, l'acquéreur transférera à ses frais, les restes contenus dans les divers caveaux au réceptacle de la Tombe et là les laisseront reposer pour toujours.
28 déc—28—janv 4 11 18 25—fév 1er

50 Bons à Primes de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

IL SERA VENDU A L'ENCAN, à la Bourse St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, à midi, MERCREDI, 1er février 1893, en vertu d'un ordre du Board de Liquidation du Pelican Mutual Benevolent Association.

Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs, No 155 rue Commune.
21 jan—21 25 28—fév 1

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse ... cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours ... du dimanche, de 9 heures A. M., ... dans le but de recevoir des ap... devant être enregistrées par ...

... Galveston, ... pour le remboursement ... dit que ... des propriétés foncières, une tranchée ... l'année 1865. Les ... pour permettre le ... pas accompagnées ... voie ferrée, ont mis ... enveloppe avec l'humain de grandes ... les ossements étaient ... ment décomposés.

Un tomahawk en pierre ... manière de côté. Des pointes de flèche ... étaient piquées dans le crâne.

On se demande si l'on est en ... du squelette d'un guerrier indien ... celui de La Salle, car la trouvaille ... faite dans le voisinage du lieu ... prétend qu'il a été assassiné.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Laiterie de John Miller, à l'encan.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur: Bureau, No 33 Passage de la Bourse.—JEUDI, 26 janvier 1893, il sera vendu, à 11 heures A. M., sur le Chemin de Gentilly, près du canal Marigny et de la machine à dessèchement London. Vente positive pour cause de retrait d'affaires—

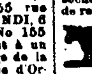

23 belles vaches laitières, plusieurs avec veau et les autres sur le point de vêler, la plupart fraîches en lait. 1 taureau, 2 chevaux, 1 voiture de laitier et bidons à lait, avec tous les ustensiles de la laiterie. La clientèle sera donnée au plus haut enchérisseur.

Conditions — Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit représenté par des billets endossés à la satisfaction du vendeur.
22 janv—à date

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COMPTES COURANTS

A l'encan

Au No 101 rue Camp.

Mme M. A. Field vs ses Créanciers.

No 31 886—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 101 rue Camp, près Poydras—Il sera vendu, LUNDI 30 janvier 1893, à midi, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 17 janvier 1893, il sera vendu—

[1] Un lot de comptes courants d'après une liste enregistrée

Conditions—Comptant.
19 jan—19 20 28 29 30

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.

UNE PROPRIETE COTTAGE DE VALEUR,

No 120 rue Champs-Elysées. Entre Bourgogne et Remparts.

Six Lots de Terre de Valeur, Rue Champs-Elysées, Entre Joséphine et Solidelle.

—Dans l'Affaire de—

Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., vs W. M. M. Ermon et als.

VENTE POUR UN PARTAGE.

A Long Crédit à l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MARDI, le 21 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale, en vertu de et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le dit jugement rendu le 11 janvier 1893 et signé le 17 janvier 1893 dans l'affaire de Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., versus W. M. M. Ermon et als, Dossier No 37,525, pour un partage, à l'encan il sera vendu—

Cottage No 120 Champs-Elysées.

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent situées dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Bourgogne et Remparts désignée par la lettre B, laquelle mesure 26 pieds ... pouces de face à la rue Champs Elysées ... sur une profondeur ... côté le plus près de la rue Bourgogne de 134 pieds 6 pouces et 6 lignes ... sur la ligne opposée près de la rue Remparts une première profondeur de 1.2 pieds 2 pouces et 5 lignes, puis à ... vers la rue Remparts à une distance de 3 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées, puis une seconde profondeur de 5 pieds ... pouces vers la rue des Français, ... ligne qui se rétrécit ... une distance de 23 pieds ... vers la rue Français, puis une 3e profondeur de 20 pieds 7 pouces et 5 lignes ... sur laquelle elle mesure 53 pieds 2 pouces ... date du 2 février 1892 ... le tout plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent en un désirable cottage en bois couvert en ardoises, avec ... sur briques à deux étages, touchant la bâtisse ..., connu comme le No 120 rue Champs Elysées, ayant cour, corridor et 12 chambres, chambre à bain, office, lieux d'aisance, etc. et installations de gaz, 2 citernes, ... galerie de côté et hangar, ...

Six terrains.

2° Six certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine et Solidelle désignés par les Nos 5, 6, 9, 10, 13 et 14 qui mesurent comme suit, à savoir:

Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots Nos 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 4 pieds 9 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos 13 et 14 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins au pied américain, conformément au plan ... emplacement de vente.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garanties, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocat à partir du jour de la vente. La partie à crédit doit être divisée en billets coupons au gré des parties intéressées. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante 1893, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.
18 janv—18 22 29—5 12 19 fév

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Commerciales de Choix, dans les Premier et Second Districts.

No 79 rue Front et No 78 rue Fulton allant à travers l'ilet, bâtisses en briques solidement construites, à deux étages, occupée comme café et résidence.

No 111 rue Decatur, bâtisse en briques solidement construite, à quatre étages, occupée comme magasin de fourrage et entrepôt.

Dans l'affaire de Mme Clara Cardona et als vs Mme Pauline Laugier et als.

Vente pour effectuer un partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 36,057.

PAR CHARLES D. STUART, encanteur—Bureau No 58 rue Camp—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1893 et signé le 13 janvier 1893, décrétant une partition dans l'affaire susdite par l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent sur la batture du Premier District de cette ville, situé dans l'ilet borné par les rues Fulton, Poydras, Front et Lafayette, désigné sur un plan de J. A. Beard, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville, comme lot No 15 et mesurant suivant le dit plan 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Front sur 116 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté le divisant du lot No 14 et 117 pieds et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 16, le tout au pied américain, la dite propriété fut acquise par feu Angelo Costa, par achat de la ville de la Nouvelle-Orléans, par acte fait pardevant H. B. Cenas, notaire en cette ville, le 3 mars 1853, les améliorations consistent de cette bâtisse en brique solidement construite à deux étages No 79 rue Front, occupée profitablement comme café et résidence et ayant en outre d'une belle vente très grande, 6 chambres, couloirs, cour pavée, citerne, etc. sous bail jusqu'au 1er octobre 1893, à raison de $35 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée, St-Louis, Chartres et Toulouse, désigné comme lot No soixante-six, sur un plan fait par A. Simpson, architecte, déposé à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 17 de son livre de plans No 6; le dit lot mesure 20 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Vieille Levée sur 40 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et 22 pieds de largeur dans le fond, au pied anglais; le tout plus ou moins. La dite propriété fut acquise par feu Angelo Costa, par acte de partage fait avec Antoine Rolfe, pardevant E. Barnett, notaire en cette ville, le 14 novembre 1855. Les améliorations consistent de cette bâtisse en briques de valeur et solidement construite à quatre étages, No 111 rue Decatur, occupée comme magasin de fourrage, allée en commun faisant face à la rue St Louis, à l'arrière de la bâtisse, avec le privilège de l'usage de la cour dans le fond du No 113, et louée à raison de $35 par mois. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et 2 ans de crédit, le crédit devant être garanti par des billets de l'acquéreur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant porter toutes les clauses usuelles de garantie, de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer le paiement des billets; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée aux détenteurs des billets.

L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1893.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 jan—15 21 28—4 11 15 fév

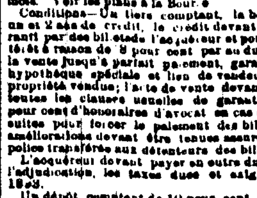

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le spacieux cottage double en briques, avec deux étages dans le fond,

Nos 28 et 28 1/2 rue St-Ferdinand,

Entre les rues Decatur et Chartres.

Succession de Phillip Paul Chabert.

No 36,409—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—JEUDI, 2 février 1893, à midi, à la BOURSE D'ENCAN DE L'HOTEL ST CHARLES, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1893 et signé le 9 janvier 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci dessus intitulée—

Le cottage double en briques bien situé, avec bâtisse à deux étages détaché à l'arrière, Nos 28 et 28 1/2 rue St Ferdinand, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse à l'arrière, 2 cuisines, double allée de côté et une arrière cour, bien carrelée. Le lot est désigné par le No .. dans l'ilet No 2, faubourg Washington, d'après un plan particulier dressé par Vioiquin, le 9 février 1839, un extrait duquel est annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, notaire public, le 26 février 1839, comme étant une vente par Franciola & Favre à Ph. Chabert, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St Ferdinand, entre les rues Moreau et Victoire, sur 88 pieds 4 lignes de profondeur, et étant partie de les lots Nos 7, 8 et 9, de l'ilet No 2, d'après le plan primitif de cette partie du faubourg Washington, fait par Jos. Pilié voyer de ville, le 18 mars 1836, et déposé à l'étude de Félix de Armas, Esq., anciennement notaire, dans un district très populeux, convenable aux lignes de chars et à la navigation.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses ordinaires de garanties, dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. O. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
22 janv—22 25—1 8 15 22 fév

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE

—DE—

PROPRIETES FONCIÈRES DE VALEUR

—DANS LE—

1er, le 4e et le 5e districts.

Emplacements de choix pour manufactures, Coin des rues Clio et Liberty.

Maison de résidence double à deux étages, Nos 648 et 650 rue Baronne, coin Fourth street.

Charmant cottage double élevé, No 644 et 646 rue Baronne, entre Third et Fourth streets.

SPLENDIDE COTTAGE ELEVE No 307 rue Fourth, entre Dryades et Baronne.

COTTAGE DOUBLE, No 309 et 311 rue Fourth.

Emplacement désirable pour construire, Dans les rues Troisième et Quatrième, entre Baronne et Dryades.

Propriété de batture, Dans le Cinquième District, rue Patterson, entre Chestnut et Elmire.

A l'encan, A crédit.

—Dans l'affaire de—

LOUISIANA C. FLOWER CONTRE WM HUGHES ET AUTRES.

No 35,398—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO H. O'CONNOR Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, rendu dans l'affaire ci-dessus le 6 décembre 1892, et signé le 12 décembre 1892, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir:

1° Sept lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Troisième et Quatrième désignés comme lots A, B, C, D, E, F, G, sur un plan en croquis fait par D. M. Brosnan, député voyer de la ville, en date du 1er février 1892.

Le dit lot A forme le coin des rues Baronne et Fourth et mesure 77 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 148 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Fourth entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la maison de résidence double à deux étages Nos 648 et 650 rue Baronne, retirée de la rue avec galerie de façade, vestibule, grands salons, doubles salle à manger et bibliothèque au premier, cinq grandes chambres à coucher avec chambre à bain, cabinets, cuisine, etc.

2° Le lot B mesure 49 pieds 8 pouces 1 lignes de face à la rue Baronne sur 130 pieds 0 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double élevé No 644 et 646 rue Baronne, avec galeries de façade et de côté, 7 chambres, chambre à bain de chaque côté, une belle grille en fer à la façade, etc.

3° Le lot C mesure 32 pieds de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Il a de belles banquettes en briques sur la façade et une bonne clôture,—site splendide pour un cottage double.

4° Le lot D mesure 32 pieds de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage élevé No 307 rue Quatrième, avec galeries de façade et de côté, vestibule, salon, grande salle à manger, 3 chambres à coucher, chambre à bain, office, cuisine, etc.

5° Le lot E mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double No 309 et 311, rue Quatrième, avec galerie de façade, 5 chambres de chaque côté, chambre à domestiques, hangar, etc.

6° Le lot F mesure 37 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, a une clôture splendide et une banquette en briques sur le devant.

7° Le lot G, mesure 50 pieds de face à la rue Troisième sur 147 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, a un hangar en bois à un étage, une bonne barrière et un pavage en briques sur le devant. Un site très désirable pour un ou plusieurs cottages.

8° Sept lots de terre sans les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Howard et Liberté, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 14, sur un plan déposé pour référence à l'étude de A. Pitot, ancien notaire en cette ville et mesurant comme suit:

Le lot No 1 forme le coin des rues Clio et Liberté et mesure 25 pieds de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur et de face à la rue Liberté entre lignes parallèles.

Le lot No 2 mesure 26 pieds 6 pouces et 8 lignes de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 26 pieds 6 pouces et 8 lignes de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 14 est d'une forme irrégulière et mesure 26 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 157 pieds 9 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Clio et 112 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté allant parallèlement à la rue Calliope s'ouvrant alors à angle droit vers la dite rue Calliope, 14 pieds 6 pouces et 2 1/2 lignes allant alors à angle droit, 45 pieds 9 pouces et 5 lignes vers la rue Howard et 40 pieds 6 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne du fond le séparant du lot No 13. Un site splendide pour entreprises manufacturières, étant à une petite distance du nouveau dépôt du chemin de fer Jackson, des grandes industries et du commerce du Nouveau Bassin.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage plaisant, d'accès facile aux affaires par beaucoup de lignes de chars et dans le voisinage des marchés, églises et écoles, sont toujours occupées par de bons locataires.

Ces propriétés sont vendues, sujettes aux conditions des baux ou loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou précédemment par l'application au bureau de l'encanteur.

9° Une partie indivise de 3/4 de portion et intérêt à ce certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, y compris tous les droits d'alluvions ou d'accrétions de batture qui lui sont attachés, situé dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, étant en avant des lots Nos 4 et 5 dans l'ilet No 3 sur un plan original du morceau de terre anciennement connu la propriété du Brooklyn Warehouse Company fait par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849, et mesurant 45 pieds de façade sur la voie publique ou la rue Patterson, et s'étendant de là en profondeur, entre lignes parallèles, au bord de la rivière Mississipi. Ladite portion de terre étant bornée au-dessous, par la continuation à ladite rivière Mississipi de la ligne divisant lesdits terrains 3 et 4 du dit carré No 3 sur le susdit plan de W. T. Thompson, voyer, qui sépare ce dernier de la propriété contiguë appartenant à la Morgan's Louisiana & Texas Railroad & Steamship Company, et au dessus par la propriété de Mme B. J. Summer, il fait face sur ladite rivière Mississipi ainsi que sur ladite rue Patterson ou le chemin public, de 45 pieds comme il est dit plus haut.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; et le reste du prix d'achat à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets des acquéreurs respectifs à leurs propres ordres et par eux endossés, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement, divisés en coupons à la convenance des personnes intéressées, et garantis par lien de vendeur privilégié et hypothèque spéciale sur la propriété pour lesquelles il seront souscrits, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transfert des polices d'assurances et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour obliger le paiement de l'un quelconque.

Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de l'année 1892 en sus des prix d'adjudication. Ils feront un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par-devant Jno. J. Ward, notaire.
25 déc—25—jan 1 8 15 22 25.

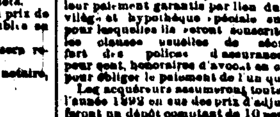

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois bien situé

Nos 1,024 et 1,024 1/2 rue Magasins,

Entre Général Taylor et Peniston.

Succession du Rev. Geo. W. Walker.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 37,543.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 décembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le cottage double en bois, bien situé, Nos 1024 et 1024 1/2 rue Magasins, entre Peniston et Général Taylor, dans l'ilet, autrement borné par la rue Constance, dans le Sixième District de cette ville. Il est retiré du trottoir et a galerie de façade, 10 chambres, 2 citernes, allée de côté, cours devant et derrière, hangars, etc. Le lot est désigné par le No 4 de l'ilet No 10, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ci devant notaire en cette ville, et mesure 32 pieds 6 pouces de face rue Magasins, sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Dans un voisinage de choix, et faisant face à deux voies de chars à cheval et sur une des principales rues de la ville. Un bon placement dans une bonne location.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque ou lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Leibel, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.
1er janv—1 4 11 18 25—1er fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Succession de John Lex et Cecelia Birnemeier, sa femme décédée.

No 37,399.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — JEUDI, 23 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 janvier 1893, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée:

Six certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 38, borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu, désignés par les Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, et mesurent comme suit: Le lot No 10 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrat, sur 240 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur; le lot No 10 mesure 32 pieds de face à la rue Magistrat, sur 221 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 10, et 200 pieds 4 pouces sur la ligne du lot No 12, le lot No 12 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrat et 179 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur. Les lots 14 et 15 mesurent 32 pieds de face à la rue Warsaw, sur 110 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Warsaw et Magistrat, a 30 pieds de face à la rue Warsaw, sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Magistrat.

Conditions—Comptant.

Vingt pour cent doit être déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 janv—15 18 25—1 8 15 22 fév

ANNONCE JUDICIAIRE

La résidence à deux étages bien située, No 505 rue Magasins,

ENTRE LES RUES RICHARD ET ORANGE.

Interdiction de S. R. et R. S. D. Henderson.

No 33,694—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI 15 février 1893 à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 janvier 1893, et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée:

La désirable résidence en bois à deux étages, No 505 rue Magasins entre Richard et Orange dans l'ilet autrement borné par les rues Camp et Félicité, Premier District de cette ville, retirée du trottoir et ayant double galeries de façade, vestibules au-dessus et au-dessous, salon, salle à manger, office, dépense, etc., au-dessous, et six chambres à coucher confortables et chambres à galeries au-dessus, citerne hangar, arrière-cour, etc. Le lot est désigné comme cette demie ou moitié à l'encoignure de la rue Richard d'un certain morceau de terre composé de la totalité du lot No 3 et d'une moitié du lot No 2, sur un plan dressé par W. T. Thompson, assistant voyer de la municipalité No 2 de cette ville, daté 23 avril 1846 et mesurant plus ou moins 20 pieds 6 pouces 4 1/2 lignes de face à la rue Magasins sur 120 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur s'étendant en arrière à une allée commune dans le fond 12 pieds de largeur courant à travers de la rue Félicité à la rue Orange ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, etc., y appartenant. Près des marchés écoles et églises, rue pavée en bloc carré, chars passant devant la porte.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un an de crédit pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat et la police d'assurance transférée au porteur du billet, et toutes autres clauses de garantie usuelles, dépôt de 10 pour cent comptant requis pour lier la vente. Actes de vente pardevant Fred. Zengle, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.
15 janv—15 18 25—1 8 15 fév

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Propriété de choix à Carrollton.

Deux Grands Lots de Terre rue Short, courant à et faisant face à la rue Huso, entre St-Charles et Pearl.

In re T. J. Fisher versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman.

No 30,672—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 15 février 1893 à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 4 janvier 1893 et signé le 10 janvier 1893 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en re T. J. Fischer versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman. Dossier No 30,672 il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 67 nouveau plan (anciennement 61 de la vieille ville de Carrollton) borné par les rues St Charles, Short, Pearl et Huso, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 de février 1886, déposé au bureau de W. Y. Lewis, ex-notaire, et mesurant en mesure américaine, 36 pieds chaque face à la rue Short, la même façade sur la rue Huso sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux bâtisses en bois, etc.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant ———, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
15 jan—15 21 25—fév 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alfred Guerin et Bertha Guerin.

No 37,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 15 février 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 13 janvier 1893, dans l'affaire des successions Alfred Guerin et Bertha Guerin il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Villeré et Robertson, désigné comme lot No 1 sur un plan annexé à un acte de vente du 30 décembre 1871 pardevant A. Doriocourt, notaire, et mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue St-Pierre sur 82 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
15 jan—15 21 25—1 8 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire ses affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.
H. MEASONNIER, Député-Greffier.
23 nov—

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,908, Division D.—Matt H. Stork vs ses créanciers.—*Ordre de Cour.*—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Matt H. Stork soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; que C. A. Schreiber, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, notaire, commençant LUNDI, 27me jour de février 1893, à 11 heures A. M., et que jusqu'à nouvel ordre de cette cour, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 janv—24 et 27 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASIONS SANS PAREILLES

CHANCE MAGNIFIQUE

—DANS—

TOUS LES DISTRICTS.

Toutes les personnes désirant faire des placements y trouveront avantage. Citons:

Le Fabricant—le Warehouseman—le Capitaliste—l'homme d'affaires conservateur—le Spéculateur—le Constructeur et les gens n'ayant que de modestes moyens.

La liste entière comprend une variété de propriétés riches, donnant de beaux profits, dans tous les genres pour placements de fonds.

Occasion rarement offerte.

La gigantesque fabrique de Vêtements de jeans de MM. Wolf & Sons, 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville.

Le superbe édifice pour factorerie de coton de MM. Richardson & May, No 40 rue Perdido.

Le dépôt de machines de M. Harry K. Ivens, 96 et 98 rue S. Peters (ou Nouvelle Levée), 26 et 28 rue Commerce, coin Lafayette.

Vaste entrepot 114, 116, 118, 120 rue Magazine, occupé par MM. W. H. Matthews & Bro.

Solides édifices en briques, 205 et 207 rue Carondelet, lot vacant y attenant.

Edifices en briques 31, 33, 35 rue Hôpital.

Cottages à double corps de logis.

Royale, coin Bartholomew, et deux lots vacants rue Bartholomew.

Magasin et maison de résidence, Champs-Elysées et Bourgogne.

Deux cottages doubles rue Bienville, près Broad.

Emplacements de choix pour bâtir.

Bienville, coin Rendon; Bienville, coin Napoléon; Levée street, (maintenant Tchoupitoulas,) entre Sixth et Seventh; Prieur, entre Calliope et Clio.

Ilet entier, Sixteenth, Degnand (maintenant Leonidas), Monroe et Stephanie (maintenant Stroelitz), et Triangle, Fulton, Delord et Levée.

Mercredi, 1er février

SUCCESSION DE WILLIAM MASSEY.

No 32,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 décembre 1892, docket No 32,399, pour compte de la succession ci-dessus, il sera vendu:

1° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet compris par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée (maintenant Decatur) mesure américaine, 30 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces, plus ou moins, conformément à un croquis dudit terrain annexé à un acte passé devant Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville le 18 octobre 1847.

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Levée, Douane et Chartres, mesurant 64 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds 5 pouces de profondeur, borné sur un côté par la propriété dernièrement appartenant à N. Hurt, et sur l'autre côté par la propriété dernièrement appartenant à T. Banks, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc.

Aussi un lot de terre, situé à l'est côté sud ouest de la rue Bienville, dans l'ilet borné par les rues Bienville Chartres, Douane et Levée maintenant Decatur mesurant, au pied américain, conformément à un plan fait par J. Pilié, le 10 septembre 1845, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Bienville, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté regardant la rue de Chartres par la propriété appartenant aux héritiers de feu Spencer, et de l'autre côté, par la propriété de la Banque des Citoyens, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces trois morceaux composent le lot de terre sur lequel se trouve la bâtisse connue par les Nos 26 à 34 rue Bienville, et occupé actuellement par E. J. Wolf, comme fabrique d'habillements faits.

Les améliorations comprennent cet immense établissement industriel connu comme la manufacture de Pantalons de Jeans et d'habillements faits de E. J. Wolf & fils, désignée par les Nos 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville. Cette bâtisse solide a été érigée spécialement pour et sous la surveillance de ceux qui l'occupent actuellement pour la conduite d'une pareille entreprise et elle est louée à bail jusqu'à la fin d'août 1893, à un loyer annuel de $2,070 avec les termes et conditions ci après, à savoir: Qu'en outre du loyer, les locataires paieront toutes les taxes de ville et d'Etat et autrement, tiendront la propriété assurée à leurs propres frais, et aussi tout le local en bon ordre. De sorte donnant le revenu ainsi que cela est mentionné plus haut, au propriétaire.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 29 mars 1854, comme suit à savoir: Le lot No 3 mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise, borné dans le fond par une allée de 3 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur pour l'usage commun du dit lot et d'autres, et une portion de terre située dans le fond du lot ci dessus décrit, sur le côté opposé de la dite allée et désignée aussi par le No 3, ayant 6 pieds 2 pouces 6 lignes de face sur la dite allée, sur 23 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise. Le lot No 4 touche au lot No 3 et mesure 14 pieds 2 pouces de face à la dite rue Perdido sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise, borné dans le fond par une allée de 3 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur pour l'usage commun du dit lot et d'autres et une portion de terre située dans le fond du lot ci-dessus décrit sur le côté opposé de la dite allée désigné aussi par le No 4, ayant 6 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la dite allée sur 23 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise. Ladite propriété se compose du lot primitif No 3 ayant 28 pieds 4 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur, et de partie de la portion du fond du lot primitif No 5 ayant 23 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Carroll sur 120 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à quatre étages connue comme le No 40 rue Perdido et louée à bail à MM. Richardson & May le 30 septembre 1893, à $125 par mois. La vente est sujette au dit bail.

3° Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Commerce, Nouvelle Levée (ou S. Peters) et Girod désignés par les lettres A, B, C et D sur une esquisse de J. A. D'Hémécourt, voyer, datée le 4 septembre 1867, d'après la dite esquisse. Les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot A forme le coin des rues Nouvelle Levée (ou S. Peters) et Lafayette, et mesure 19 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée (ou S. Peters), 18 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond le séparant du lot B, 84 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et face sur la rue Lafayette et 89 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du dit lot D; et le dit lot B forme le coin des rues Commerce et Lafayette, et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Commerce, 18 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le séparant du dit lot A, 73 pieds et 4 lignes de profondeur et face à la rue Lafayette et 96 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C; et le dit lot C mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Commerce, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond le séparant du lot D, 76 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot B, et 71 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Girod; et le dit lot D mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du fond, le séparant du lot C; 82 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, 89 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Girod.

Les améliorations comprennent deux grandes et solides bâtisses en briques, désignées par les Nos 96 et 98 rue Nouvelle Levée, courant à travers et ouvrant sur la rue Commerce, et formant le coin des rues Lafayette et Nouvelle Levée, et maintenant louées à bail à H. K. Ivens jusqu'au 30 septembre 1893, à $75 par mois. La vente est sujette au dit bail.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Lafayette, Foucher et Girod, mesurant 115 pieds de face à la rue Magazine, la même façade, plus ou moins sur la rue Foucher, sur une profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Lafayette de 186 pieds 6 pouces et 4 lignes et sur la ligne la plus rapprochée de la rue Girod 172 pieds 6 pouces et 2 lignes. La dite propriété est désignée par la lettre B sur plan annexé à un acte de vente pardevant L. F. Caire, notaire, daté le 29 avril 1842. Les améliorations comprennent un grand entrepôt en briques à un étage avec un ... permettant de cette façon aux wagons de charger et de décharger à l'intérieur de la bâtisse, maintenant loué à bail à W. H. Matthews et Frères à $115 par mois jusqu'au 30 septembre 1893. La dite vente est sujette au dit bail. Désigné par les Nos 114 à 120 rue Magazine.

5° Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julia, Carondelet, St-Joseph et Baronne, et désignés par les Nos 4 et 5, sur un plan dressé par J. Pilié voyer, daté le 18 mars 1846. Les dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 28 pieds de face à la dite rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, bornés au fond par une allée de 7 pieds 10 pouces de large.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques double à trois étages, chaque côté ayant environ dix chambres et connue par les numéros municipaux 205 et 207 rue Carondelet, et maintenant loués à raison de $55 par mois pour les deux côtés.

6° Deux certains lots de terre adjacents l'un à l'autre, situés dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée, Condé (maintenant Chartres), Hôpital et Quartier désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 159 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté après la rue Levée et 159 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 2 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 159 pieds 5 pouces sur la ligne le divisant du lot No 1, et 159 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, ensemble avec tous les droits etc.

Les améliorations comprennent deux grandes bâtisses en briques à trois étages, ayant chacune environ quinze chambres ou plus et désignées par les Nos 31 et 33 rue Hôpital.

7° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, sur la rue Hôpital, entre les rues Condé (maintenant Chartres) et Vieille Levée, dans le même ilet et à côté de la propriété précédemment décrite, et désigné par la lettre A, sur un plan particulier dressé par L. N. Dépouilly, au mois de Janvier 1846, avec le privilège d'une allée en commun à ce lot et autres 8 pieds de large, et faisant face à la rue Hôpital, ensemble avec tous les droits, etc. Le dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 150 pieds 9 5/8 de pouces sur la ligne de gauche, laquelle ligne le divise du lot désigné comme lot No 2, et 159 pieds 8 3/8 pouces sur la ligne qui le divise de la dite allée. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, ayant environ dix chambres ou plus et désigné par le No 35 rue Hôpital.

8° Deux certains lots de terre situés dans le Faubourg Washington et désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet No 5. Le lot No 1 mesure 32 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot No 2 mesure 45 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout mesure américaine.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Casacalvo (maintenant Royale) et Bartholomew, dans l'ilet borné par les rues Mazant et Chartres. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois chaque côté ayant environ cinq chambres et loués à $8 par mois chaque côté, et désignés par les Nos 1000, 1002, 1004 et 1006 rue Royale.

9° Deux terrains de choix convenables pour y bâtir dans le même carré d'ilet et contigus aux précédents, à l'arrière, désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan dressé par E. Buisson voyer, le 20 mai 1833. Chacun des dits terrains mesure 33 pieds de façade rue Barthélemy, sur 110 pieds de profondeur, mesure anglaise.

10° Un certain terrain numéroté un, situé dans le faubourg Marigny formant le coin des rues Champs Elysées et Craps, maintenant Bourgogne dans le carré borné par les rues Français et Remparts mesurant 30 pieds de façade rue des Champs Elysées, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Craps (maintenant Bourgogne), mesure anglaise, borné d'un côté par le terrain No 2 et à l'arrière par le terrain No 4. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec magasin en bas, et résidence en haut ayant 6 chambres et actuellement loué $15 par mois.

11° Deux certains terrains situés dans le Second District de cette ville dans le carré borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dorgenois désignés par les Nos 5 et 6, et contigus. Ils ont chacun 29 pieds, 8 pouces et 5 lignes de façade sur Bienville, sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois, ayant chacun cinq chambres, loués chacun $8 par mois de chaque côté, et désignés par les Nos 514, 516, 514 1/2, 516 1/2 rue Bienville.

12° Un certain terrain, situé dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Rendon et Douane et l'avenue Hagan, désigné comme terrain No 10 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 30 août 1858, lequel terrain forme le coin des rues Bienville et Rendon, et mesure 30 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur et façade rue Rendon, entre lignes parallèles.

13° Sept terrains de choix convenables pour y bâtir, situés dans le Second District de cette ville carré borné par les rues Bienville, Napoléon, ... désignés par les Nos de 6 à 11 inclusivement, et le No 24 sur un plan dressé par Louis H. Pilié voyer de la ville en date du 2 mars 1860. Les terrains 6 à 9 inclusivement mesurent chacun 3... pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville. Les dits terrains ... chacun 120 pieds de profondeur. Le terrain 10 touche au terrain 9 et forme le coin des rues Bienville et Napoléon et a ... pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur de 120 pieds ... Le terrain No 11 a 30 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Napoléon sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur. Et le dit terrain 24 a 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Solomon sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes, ensemble avec tous les droits, etc.

14° Une portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Sixième, Septième, Levée maintenant Tchoupitoulas, et Water, mesurant 26 pieds 1 pouce de façade rue Levée, sur une profondeur de 70 pieds 10 pouces et 1 ligne sur la limite du terrain No 6, 71 pieds 4 pouces sur la limite de la propriété de John Desegré et 26 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière, conforme à un diagramme de Hugh Grant voyer de Lafayette, en date du 23 février 1849, sur lequel diagramme ledit terrain est marqué de la lettre D; et lequel morceau de terre a fait partie du terrain A S. sur le plan primitif du Faubourg Livaudais, ensemble avec la moitié indivise de toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, etc. et dépendances y appartenant.

15° Tout en particulier cinq lots de terre, situés dans le premier District de cette ville dans l'ilet No 33 borné par les rues Prieur, Johnson, Clio et Calliope, et désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

16° Un certain carré d'ilet, situé à Carrollton Paroisse Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville compris entre les rues Stéphanie, maintenant Stroelitz, Seizième, Monroe et Degnand, maintenant Léonidas, désigné par la lettre N, lequel ilet est composé de vingt-quatre terrains, numérotés de 1 à 24 inclusivement. Ces terrains ont les dimensions suivantes: Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent 30 pieds de façade rue Seizième, sur 120 pieds de profondeur. Le No 1 formant le coin des rues Seizième et Monroe, et le No 10 formant le coin des rues Seizième et Degnand maintenant Léonidas. Les Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent, chacun 30 pieds de façade rue Stéphanie, maintenant Stroelitz, sur 120 pieds de profondeur. Le No 13 formant le coin des rues Monroe et Stéphanie, maintenant Stroelitz, et le No 22 formant l'angle des rues Stéphanie, maintenant Stroelitz et Degnand, maintenant Léonidas, et les Nos 23 et 24 mesurent, chacun 30 pieds de face rue Degnand, maintenant Léonidas, sur 150 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine d'après un plan particulier de L. Surgi, en date du 19 janvier 1836, ensemble avec tous les droits, etc.

17° Cinq certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans la batture du premier district de cette ville, dans l'ilet borné par le triangle de la Nouvelle Levée et des rues Delord, Water et Louisa (ou Calliope), désignés comme terrains 5, 6, 7, 8 et 9, sur un plan de J. A. d'Hemécourt, voyer, en date du 27 décembre 1856 lesquels terrains ont les dimensions suivantes:

Le terrain 5 a 25 pieds 11 pouces et une ligne de façade rue Delord, et 30 pieds 9 pouces et 1 ligne rue Triangle, et les terrains 6, 7, 8 et 9 ont, chacun 25 pieds 10 pouces et 6 lignes de façade rue Delord, et 30 pieds, 8 pouces et 5 lignes de façade rue Triangle sur les profondeurs suivantes: terrain 5 a 91 pieds, 5 pouces sur la limite du terrain 4, et 102 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la limite du terrain 6; le terrain 6 a 112 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la limite du terrain 7, le terrain No 7 a 123 pieds, 6 pouces sur la limite du terrain 8, le terrain No 8 a 134 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la limite du terrain 9, le terrain No 9 a une profondeur de 144 pieds 10 pouces, 4 lignes sur les limites des terrains de 10 à 23. La possession de cette propriété peut être obtenue trente (30) jours après la signature de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans au taux de 7 pour cent d'intérêt payable annuellement et commençant à la date de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 seront acceptées par les acquéreurs, et toutes les ventes devront être faites sujettes aux conditions des baux actuels. Un dépôt de 10 pour cent comptant, exigé au moment de la vente pour assurer celle-ci.

Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 28—jan 4 11 18 25—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE-COTTAGE

—ET—

Un terrain pour bâtir y attenant

Rue Enghien, entre Remparts et St Claude.

Succession de Mme James E. Carrigee

No 36 248.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

Mercredi, 1er mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur, Bureau No 3 1/2 rue Carondelet MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 janvier 1893, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain demi lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Enghien, ou avenue Lafayette, Port, Remparts, anciennement Amour, et St Claude, anciennement Bons Enfants, et mesurant 14 pieds 1 1/2 pouce de face à la rue Enghien, ou avenue Lafayette, sur une profondeur entre lignes parallèles de 130 pieds 3 pouces 6 lignes et étant la moitié la plus près de la rue Remparts, du lot de terre désigné par le No 29 de l'ilet No 12 sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer de la ville le 21 novembre 1844 et déposé pour référence en l'étude de Jules Mossy, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant 3 chambres et une cuisine et désigné par le No 135 rue Enghien.

Un terrain de choix pour bâtir avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District, dans le même ilet et attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 30 sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant au pied américain 28 pieds de face à la rue Enghien (ou Avenue Lafayette) sur 130 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions, comptant. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 devront être assumées par les acquéreurs.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant John R. Legier, notaire.
25 janv—25—1 8 15 22 fév—1 mars